

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription à partir de Janvier 2008 à l'Espace Coluche.

Ce dossier doit être complet avant le 1<sup>er</sup> jour de l'enfant dans la structure :

- la Fiche de renseignements
- une Copie des vaccins du Carnet de Santé
- Une photo d'identité
- le Règlement de la carte d'adhérent (valable jusqu'au 31.12.2008)
- une Attestation d'assurance ou responsabilité civile : Année 2007 / 2008
- l'Avis d'imposition sur les revenus 2006

Les aides aux temps libres de la C.A.F, les aides de comités d'entreprises et les différentes bourses sont acceptées. Elles sont déduites de nos tarifs à l'inscription sur présentation du justificatif ; **il est indispensable de nous avertir en amont, pour la facturation.**

Les règlements sont établis à l'ordre du Trésor Public qui accepte les règlements en espèces, par chèque bancaire ou postal, par chèques vacances.

### TARIFS 2008

RESSOURCES DE LA FAMILLE *	Tarif	Journée avec Repas	Journée sans Repas	Demi-Journée	Demi-Journée et repas
QF < 295 €	A	9.50 €	5.50 €	3 €	7 €
295 € < QF > 425 €	B	10 €	6 €	3.50 €	7.50 €
425 € < QF > 580 €	C	11 €	7.50 €	4 €	8 €
580 € < QF > 650 €	D	12 €	8 €	4.50 €	8.50 €
QF > 650 €	E	12.50 €	8.50 €	5 €	9 €

Aides aux temps libres, déduire 4.40 € par journée repas

**Enfant n'habitant pas Genlis supplément de 5.00 € par jour et par enfant**

ou de 2.50 € par  $\frac{1}{2}$  journée et par enfant

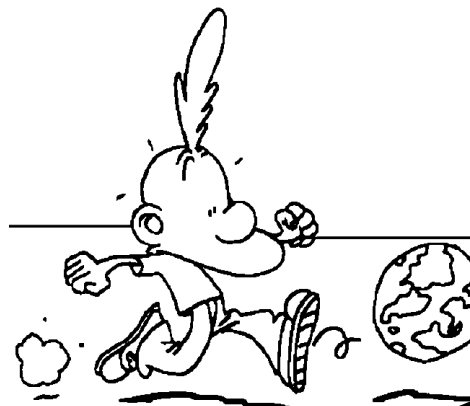
sauf Communes prenant en charge le supplément (se renseigner auprès de votre commune)

\* Calcul du QF = Revenu Imposable / 12 / Nombre de parts

Edition Janvier 2008

# Année 2008

## Accueil de loisirs



# ESPACE COLUCHE



Service Enfance Jeunesse  
12, Rue de Franche Comté  
21110 GENLIS  
Tel. 03.80.47.29.99  
Fax. 03.80.31.27.30  
[www.espace-coluche.com](http://www.espace-coluche.com)



## L'ACCUEIL DE LOISIRS

### ACCUEIL DES 3-13 ANS

Le centre accueille les enfants de 3 à 13 ans (ou dès leur scolarisation) de 7h30 à 18h15 en journée avec ou sans repas, en demi-journée avec ou sans repas. L'accueil de loisirs est payant (voir tarif ci-joint) et soumis à une **inscription préalable obligatoire**.

L'ESPACE COLUCHE est un centre agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés, qui disposent d'un parc de matériel diversifié ainsi que des installations sportives et culturelles de la Ville de Genlis.

L'accueil des enfants s'effectue :  
Matin 7h30 - 9h00 11h30 - 12h00  
Après-Midi 13h30 - 14h00 17h00 - 18h15

### Les activités

#### 3/6 ans

La journée est organisée sur un rythme adapté à l'âge des enfants alternant temps libres, temps d'activités et de repos. Les activités proposées visent à l'épanouissement des enfants dans le respect de la vie collective en référence à la déclaration des droits de l'enfant.

Ils sont accueillis dans des locaux spécifiques répondant à leurs besoins. Des petits ateliers sont proposés : activités manuelles et d'expression, de motricité, de découverte ...

#### 7-10 ans

Des sorties peuvent également être proposées (sans supplément tarifaire). Le nombre de places étant limité, les enfants seront inscrits par ordre chronologique.

De 7h30 à 9h00 et de 13h30 à 14h00, un temps d'accueil est organisé : les enfants jouent librement. De 9h15 à 12h00 et de 14h15 à 17h00, les enfants choisissent, en fonction de leurs envies leur activité : activités sportives, artistiques, culturelles pour l'épanouissement de son corps et son esprit.

#### 11-13 ans

Le nombre de sorties peut être limité par période afin de satisfaire un maximum d'enfants.

Chez les 11-13 ans, une place est laissée à l'initiative afin qu'ils participent à l'élaboration du planning en fonction de leurs envies

## INSCRIPTIONS

### LE MERCREDI

Pour les genlissiens et extérieurs sous convention :

Inscription 2 semaines à l'avance au plus tard.

(coupon de réservation à la semaine ou à l'année)

Possibilité d'inscrire votre enfant après la date butoir uniquement s'il reste des places disponibles (genlissiens et extérieurs sous convention ou hors convention)

*Exemple : pour inscrire votre enfant le 27/02, vous devez l'inscrire le 08/02 au plus tard.*

### LES VACANCES

Pour les genlissiens et extérieurs sous convention

Inscriptions 2-3 semaines à l'avance au plus tard

Soit :

- jusqu'au 25/01 (vacances février)
- jusqu'au 21/03 (vacances avril)
- jusqu'au 13/06 (vacances d'été : juillet et août)
- jusqu'au 10/10 (vacances Toussaint)
- jusqu'au 05/12 (vacances de Noël)

Possibilité d'inscrire votre enfant après les dates inscrites ci-dessus uniquement s'il reste des places disponibles (genlissiens et extérieurs sous convention ou hors convention)

**Attention, toute inscription doit se faire sur les coupons de réservation. Toute réservation est ferme et définitive et sera facturée à la famille sauf justificatif.**

## JEUNES DE PLUS DE 14 ANS

Une salle est mise à disposition des jeunes ainsi qu'une salle multimédia. Les horaires sont à consulter à l'Espace Coluche.

Des animations sont régulièrement organisées pendant les vacances, le vendredi soir, le samedi (voir planning à l'Espace Coluche ou sur Internet).

L'accès à l'accueil jeunes est gratuit : seule la carte d'adhésion au centre social est demandée. Des suppléments peuvent également être demandés pour des animations spécifiques. Dans ce cas, une autorisation parentale est demandée pour les mineurs.